

Grille tarifaire Formations 2024/2025

Mise à jour : 09/01/2024

STATUT SCOLAIRE						
	Sem. MFR	Arrhes (*)	Cotisation à l'association	Séjours d'études / Mobilité	Internat (hébergement, restauration, animation)	TOTAL
	a	b	c	d	e	c+d+e
4 ^{ème} EA	16	60 €	8 €	/	2 144 €	2 152 €
3 ^{ème} EA	16	60 €	8 €	270 €	2 144 €	2 422 €
2 ^{nde} TCV Animalerie	16	60 €	8 €	290 €	2 257 €	2 555 €
2 ^{nde} TCV Univers Jardinerie	16	60 €	8 €	290 €	2 257 €	2 555 €
2 ^{nde} Productions Agricoles	16	60 €	8 €	/	2 257 €	2 265 €
1 ^{ère} Bac Pro CGEA	18	60 €	8 €	360 €	2 539 €	2 907 €
Term Bac Pro CGEA	18	60 €	8 €	250 €	2 539 €	2 797 €

STATUT APPRENTI							
	Sem. MFR	Arrhes (*)	Cotisation à l'association	Séjours d'études / Mobilité	Internat (hébergement, restauration, animation)	Prise en charge OPCO (**)	TOTAL
	a	b	c	d	e	f	c+d+e-f
2 ^{nde} TCV Animalerie	16	60 €	8 €	290 €	2 257 €	816 €	1 739 €
2 ^{nde} TCV Univers Jardinerie	16	60 €	8 €	290 €	2 257 €	816 €	1 739 €
2 ^{nde} Productions Agricoles	16	60 €	8 €	/	2 257 €	816 €	1 449 €
1 ^{ère} Bac Pro CGEA	18	60 €	8 €	360 €	2 539 €	918 €	1 989 €
Term Bac Pro CGEA	18	60 €	8 €	250 €	2 539 €	918 €	1 879 €
CS Bovin Lait	12	60 €	8 €	300 €	1 692.48 €	576 €	1 424.48 €
CS Bovin Lait	13	60 €	8 €	300 €	1 833.52 €	624 €	1 517.52 €
CS Bovin Lait Demi-Pension	12	60 €	8 €	300 €	533.52 €	180 €	661.52 €
CS Bovin Lait Demi-Pension	13	60 €	8 €	300 €	569.20 €	195 €	682.20 €

(*) Les arrhes sont versées au moment de la pré-inscription ou de l'inscription, elles viennent en avance de la pension et ne sont pas restituées en cas d'annulation.

(**) Pour les apprentis, les Opérateurs de Compétences (OPCO) prennent en charge une partie des frais de restauration et d'hébergement (6€ par nuit pour les frais d'hébergement et 3 € par repas, midi et soir pour les frais de restauration).

- Cotisation à l'association : adhésion annuelle à l'association MFR de VENANSAULT (obligatoire)

- Séjours d'études / Mobilité : Provision sur les frais d'un voyage de classe, une participation supplémentaire ou un remboursement peut avoir lieu suivant le coût réel du voyage (du fait des actions notamment)
- Internat (hébergement, restauration, animation) : frais liés à la vie résidentielle, comprenant l'hébergement, la restauration, les animations, les veillées...

Aides possibles déductibles sur les frais de pension

Statut scolaire :

- Bourse nationale des lycées de l'enseignement agricole (réception accord en novembre),
- Fond Social Lycéen (réception accord fin décembre)

Statut apprenti :

- Aides OPCO : Déduction mensuelle
 - Hébergement (6€/nuit)
 - Restauration (3€/repas)